



Thème 4 définitif

Améliorer l'outil syndical SNEP-FSU pour renforcer l'engagement dans les luttes et dans notre syndicalisme de transformation sociale progressiste

Préambule

L'histoire des avancées sociales nous montre que ce sont les luttes syndicales et populaires qui ont permis les progrès sociaux qui furent parfois immédiats, parfois décalés dans le temps. Il en est de même pour les avancées dans notre secteur spécifique. Ainsi chaque fois, des réponses progressistes se sont imposées malgré les oppositions de celles et ceux qui les combattent en les présentant comme impossibles, utopiques ou irréalisables. Ces conquêtes sociales trop rapidement considérées comme des « acquis sociaux » peuvent à tout instant être remises en cause. Les luttes restent toujours d'actualité pour combattre les régressions et revendiquer d'autres avancées. C'est pourquoi la fonction sociale de notre outil syndical demeure pleinement pertinente, d'une part dans son rôle de contrepouvoir vis-à-vis des forces cherchant à imposer leurs choix, mais aussi en tant que force de propositions, source d'alternatives possibles.

Préalable

Quels que soient les contextes politiques, l'action du SNEP-FSU vise la satisfaction des revendications sur son champ spécifique de l'Ecole, de l'EPS, du sport scolaire, du sport et de leurs personnels. Il agit aussi avec la FSU, à partir de revendications plus générales (service public, protection sociale, emploi, salaires, transition écologique...). Cette double perspective implique de mettre en lumière et d'articuler enjeux spécifiques et enjeux généraux, de manière complémentaire. Cela participe à réorienter les choix politiques en faveur d'une société plus humaine et plus solidaire tout en répondant aux revendications corporatives. Ainsi le SNEP-FSU, tout en rendant des « services » pour défendre les intérêts matériels et moraux des personnels, s'inscrit dans l'objectif d'une transformation sociale progressiste. Cela requiert de développer l'engagement massif des collègues dans les mobilisations et les luttes.

Eléments du Contexte

Les forces libérales cherchent toujours plus à imposer un ordre libéral économique, sociétal et politique loin de répondre aux besoins qui sert et profite à une infime partie de la population au détriment de toutes les autres. Le développement des inégalités, de la paupérisation d'une part de la population de plus en plus importante, du chômage, de la baisse des pouvoirs d'achat, de la baisse des solidarités collectives... engendre un « état de crise » (Crises économiques, Crises écologiques, Crises sociétales, Crises politiques) permanent, remettant en cause le modèle social français.

Avec l'appui de la plupart des grands médias, elles maintiennent leur domination et mettent en place des stratégies pour contenir les revendications et les projets émancipateurs. Pour ces forces il s'agit à la fois de décrédibiliser et de rendre inaudible les messages, revendications et propositions que portent le mouvement social et syndical progressiste et rendre vain l'engagement dans les luttes. C'est bien parce que les forces syndicales représentent un réel contre-pouvoir qu'il convient pour le camp libéral de les combattre.

Leur stratégie

Affaiblir le syndicalisme de transformation en cherchant à:

- décrédibiliser la notion de lutte,

- criminaliser l'action et les acteurs syndicaux,
- discréditer le mouvement syndical et ses militants (amalgames aux violences commises lors des mobilisations, usage détourné de mails professionnels par l'inspection...),
- ringardiser le mouvement syndical par un langage péjoratif (passéiste, archaïque...),
- nier toutes alternatives en diffusant à l'envie qu'il n'y a pas d'autres solutions et en utilisant pour cela tous les dogmes libéraux (dette, déficit, compétitivité, rentabilité...),
- affaiblir le paritarisme en l'enfermant dans une institutionnalisation coûteuse en temps militant, et limitant son champ d'action renvoyant une image d'inefficacité.
- imposer des réformes malgré des mobilisations de longue durée portées par des intersyndicales majoritaires ou contre l'avis des personnels (consultations sur les programmes, réforme collège, loi travail...),
- imposer un rythme de réformes qui étouffe les contestations, ou les rend difficiles,
- renvoyer les décisions au local. Plusieurs réformes dans leur mise en œuvre (inversion du principe de faveur - hiérarchie des normes - de la loi travail, autonomie des établissements dans la réforme du collège, « nouvelle liberté » des programmes d'EPS) s'appuient sur cette stratégie, rendant plus difficile les solidarités et l'organisation des luttes.

Autant d'éléments renforcés par le « Néo Management Public » pour détourner les salariés de la lutte, les isoler, les entraîner dans la résignation.

Nous ne pouvons pas décemment croire que nos collègues, nos militants, notre outil syndical ne soient pas affectés.

C'est bien dans ce contexte d'intense pilonnage libéral qu'il faut apprécier la capacité du syndicalisme de transformation sociale progressiste à être force de proposition, à initier des luttes (contre la loi travail, la réforme collège...), à obliger le gouvernement à court-circuiter le débat parlementaire et à utiliser le 49.3, à enregistrer des avancées, à conserver un niveau de syndicalisation et de représentativité importants. Par ailleurs, des formes variées de luttes syndicales ou plus sociétales se développent, souvent au plan local ou sectoriel. Certaines sont médiatisées, montrant une volonté d'aller vers plus de solidarité, d'égalité et proposent des alternatives (faucheurs de chaises, soutien aux migrants, circuits courts, hôpitaux, ESS...).

Pour le SNEP-FSU, une activité importante a été menée dans la dernière période avec l'appel des personnalités, l'opération « cartons rouges à la réforme », la pétition DNB, la bataille des postes et notre proposition de programmes alternatifs, un colloque réussi. Dans le même temps le SNEP-FSU a participé à d'autres mobilisations dans le cadre intersyndical contre la réforme des collèges, des actions fonction publique sur les salaires et les carrières (*intersyndicale FP autour de la FSU*), et les luttes interprofessionnelles contre la loi travail (*avec la CGT, FO, Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, FIDL et UNL*).

Dans ce contexte, le rapport de la profession au SNEP-FSU démontre toujours, et ceci contrairement à la tendance quasi générale qui impacte les autres organisations syndicales, un très haut niveau d'attachement. Cela se traduit sur la dernière mandature par le maintien d'une représentativité forte avec près de 10 000 adhérents, près de 82% aux dernières élections professionnelles, des milliers de collègues rencontrés à l'occasion des stages et lors des dialogues avec les Commissaires Paritaires et les militant.es.

Ce sont des indicateurs qui valident l'orientation syndicale que nous portons et en particulier l'entrée par les problématiques professionnelles (le métier), associée à une forte proximité avec nos collègues.

Mais dans ce même temps les engagements dans les luttes restent trop souvent le fait d'une minorité (de collègues voire de militant.es).

Si nous devons repérer comment le système travaille à l'affaiblissement des collectifs, nous devons aussi repérer les potentialités de développement des luttes, notamment la capacité pour chaque individu à s'engager dans un cadre plus collectif pour agir avec une visée transformatrice.

Pour chaque collectif militant ce regard dialectique est important, tant pour analyser les difficultés rencontrées que pour donner de l'espoir aux transformations à venir.

Aborder les problématiques de l'engagement percute les questions des processus et postures mis en jeu.

Certains éléments apparaissent facilitateurs : l'idée de faire vivre ses valeurs et revendications, l'espoir d'améliorer sa situation, celles des autres, d'être un acteur de la « chose commune », de donner d'autres sens à son existence... sont des éléments qui influent sur la décision d'agir. Les formes de luttes classiques gagnent à être dynamisées, plus conviviales et joyeuses.

Si des formes d'engagement semblent parfois être plus ciblées ou plus ponctuelles, d'autres sont plus larges et sur le long terme. Il faut les concevoir comme des portes d'entrée complémentaires pour un engagement varié et plus « durable ».

S'engager c'est une identité de soi pour soi et les autres. S'engager permet l'apprentissage de compétences, le développement personnel, le renforcement du bonheur à militer, le plaisir du collectif. Cela interroge l'impact sur la sphère familiale, amicale et/ou professionnelle et notre propre inscription dans l'Histoire collective. Il faut être attentif à développer ces composantes, essaimer espoir, envie et fierté de militer.

S'engager c'est aussi prendre le temps de lire, philosopher, de respirer pour ne pas s'épuiser, apprendre à gérer son temps.

La rencontre avec le/la militant(e) est systématiquement présentée comme un déclencheur d'engagement dans l'action, la lutte, le syndicat. Elle permet notamment de faire évoluer en positif les représentations sur le militantisme.

A l'aune de ces éléments, de ce diagnostic, des freins préjudiciables à l'action syndicale, mais aussi des potentialités de son développement que nous avons identifiées, il nous faut réfléchir aux évolutions, transformations, priorités de nos pratiques syndicales. L'enjeu sera notre capacité à pérenniser, développer, étoffer notre outil pour favoriser l'engagement d'un nombre croissant de collègues dans l'action.

Ce qui a déjà été acté lors des congrès précédents, s'articule autour du double triptyque [Informer-Former-Transformer] et [Pérenniser-Développer-Étoffer]. Cela éclaire la base de toute notre démarche au service de notre orientation : [Animer, Soutenir, Élargir] les luttes.

Notre responsabilité collective est de décliner la feuille de route pour la mandature à venir

Renforcer l'étage « local » départemental

C'est au plus près des collègues, dans chaque EPLE, chaque structure, secteur, collectivité ou département (voir infra départemental) qu'il nous faut dynamiser les luttes, les soutenir, **ouvrir** des espaces de démocratie. Il nous faut étayer en priorité cet échelon.

Le développement de notre outil syndical, de son efficacité passe par l'étoffement des lieux et structures où il est au plus près de la profession. Dans une vision dynamique de notre organisation, il s'agit d'en penser les niveaux (Local, Académique, National) en complémentarité. Compte tenu du contexte développé ci-dessus et plus précisément au sein du thème 1, nous voyons une forte opportunité à ce que notre outil syndical soit renforcé à ce niveau. Cela n'irriguera que davantage l'ensemble de la structure.

Cela implique de pourvoir à l'implantation sur tous les départements, territoires et secteurs d'un collectif militant, le créer là où il n'existe pas et l'étoffer partout où il est déjà implanté.

Dans cette logique le renforcement des correspondants d'établissements « personnes ressources » est plébiscité pour :

- Se donner la capacité de tisser un lien fort, source d'engagement dans l'action.
- Provoquer des débats dans les établissements à partir de leurs difficultés locales.
- Disposer d'une culture militante conséquente à ce niveau de rapport avec la profession.
- Développer des outils de formations, de communications, de structuration, de syndicalisation.

Un SNEP plus présent sur l'ensemble du territoire,

Un SNEP plus en prise avec la profession et le métier,

Un SNEP qui doit renforcer les équipes militantes à tous les étages,

Un SNEP qui fasse vivre l'espoir, donne envie d'agir, soutienne les luttes.

Ce travail sur ces différents axes doit impérativement inclure la problématique des rapports générationnels et de genre. Nous devons nous appuyer sur le travail déjà réalisé dans ce domaine (observatoire des inégalités) pour élever le niveau d'émancipation et de démocratisation au sein de toutes nos instances actuelles et à venir (rapport des jeunes, des retraités, des femmes au syndicat).

Permettre l'engagement et la prise de responsabilités des femmes dans le SNEP FSU

Nous avons à travailler pour permettre aux femmes de prendre, à égalité avec les hommes, toute leur place au SNEP. Le processus mis en œuvre associera les hommes, sans discours culpabilisateur. La question de l'engagement des femmes n'est pas une contrainte supplémentaire mais un point d'appui pour un engagement plus large.

Axes de travail :

- Un observatoire de l'égalité : se doter d'outils de façon à faire un état des lieux, un bilan annuel de situation comparée (H/F) à tous les échelons du syndicat, pour pouvoir mesurer l'évolution des responsabilités (fonctions, décharges...) des femmes dans le SNEP. Analyser les modalités de fonctionnement du syndicat, etc. (cf. texte CDNE 2016),
- Ecrire une charte de l'égalité dans le syndicat avec notamment les points suivants :
 - partager plus équitablement les responsabilités des dossiers,
 - installer des co-secrétariats femme-homme dans les sections syndicales départementales et académiques

Sur ces questions nous devons renforcer la conviction et la formation.

Développer la formation de militant.es

- Organiser des stages d'équipe militante dès cette fin d'année,
- Mettre en œuvre une formation des S2 renforcée (2 sessions de 2,5 jours) dès 2017-18,
- Intégrer dans les stages de formation, notamment de bureau, la question de l'engagement des femmes dans le syndicat
 - former à l'animation des collectifs en prenant la sensibilité de genre en compte.
 - veiller à ce que chacun-e participe à la formation militante pour pouvoir prendre en charge n'importe quelle responsabilité (en particulier les femmes).
- Organiser ces formations sur un cycle de 3 ans tenant compte des échéances et sollicitations que représentent les années de congrès et aussi le moment particulier des élections professionnelles.
- Renforcer la construction-diffusion d'une culture commune au travers de deux stages se pensant en complémentarité : « AGIR dans son établissement » et « GPS » (Grand Parcours Syndical).
- Permettre à un collectif de structurer son activité, son orientation en lien avec le national et toujours en prise avec leur territoire en s'appuyant pour cela sur la mise en place systématisée de stages avec comme fil conducteur la transmission et le partage des dossiers entre les militants (idée d'élaborer un guide pratique du militant).
- Structurer l'ensemble des contenus des stages, qu'ils soient Péda, Corpo, Métier avec cette même démarche de transformation permettant l'engagement dans les luttes.
- Participer aux formations fédérales afin de renforcer l'expertise des équipes et/ou de la FSU.
- Développer le site militant pour en faire un « SNEP-Atout collaboratif » et un outil de partage horizontal en constante évolution (accès au corpus des mandats, référentiels équipement, revues contrepied, mémento S1 Snes...).

Renforcer et faciliter l'information et la communication à destination des collègues, des décideurs et de la population

- La rencontre directe reste la priorité pour une communication incarnée.
- Rendre compte des luttes et de leurs résultats. Les dynamiser, les susciter supposent une information régulière pérenne mais aussi de faire le tri des outils médiatiques et permettre leurs maîtrises.
- Permettre de s'approprier l'Histoire (livret sur l'histoire du rôle du SNEP dans les avancées de l'EPS, bulletin Histoire).

- Reconnaître le « fait syndical » comme un élément de la culture commune qui à ce titre doit être enseigné dans les programmes scolaires et universitaires.
- Déconstruire les préjugés et les stéréotypes à l'égard du SNEP concernant notamment sa « vision culturaliste » qui serait opposée à une vision « développementaliste de l'EPS »
- Nourrir, informer une profession en travaillant aux publics visés, aux contenus des messages (alerter sans alarmer), à leur fonction afin de renforcer la rencontre en direct et développer l'implantation du syndicat. A cette fin, la construction et « l'alimentation » de militants d'établissements apparaissent comme déterminantes.
- Le SNEP doit impérativement s'engager en direction des étudiants, chercheurs et futurs enseignants dans les STAPS et les ESPE.
- Faciliter la maîtrise des règles et des moyens d'information et de communication : réseaux sociaux, site web, vidéo, clef USB, lettres d'infos numériques, bulletins papier...
- Mener une réflexion pour améliorer la communication en réseau avec les collègues.
- Systématiser la communication en direction des politiques, de l'opinion au service du rapport de force.

Nous devons prendre conscience de la nécessité de renforcer la communication. Le SNEP-FSU est un émetteur de messages alternatifs aux médias dominants.

Travailler, faciliter l'adhésion et l'engagement au SNEP-FSU. Accroître notre zone d'influence et penser la syndicalisation possible quels que soient les lieux et les secteurs

L'enjeu d'existence syndicale que représente le nombre d'adhérents au SNEP-FSU doit être une préoccupation de tous les collectifs des niveaux S3 et S2.

- Une priorité doit être donnée. Elle se situe en direction des étudiants et futurs enseignants dans les STAPS et les ESPE, à l'ENSFEA (Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole), pour prendre en compte leurs situations singulières en terme de formation, pour valoriser leurs expressions et leurs demandes, pour leur apporter des éléments d'information y compris historiques afin de travailler sur un temps plus long pour modifier leurs représentations de la sphère syndicale.
- Le congrès de Vogüé a institué une commission nationale syndicalisation, elle existe dans les faits depuis décembre 2015. Le processus doit se poursuivre et le collectif se renforcer.
- Poursuivre l'analyse et l'évolution de nos pratiques : le processus « flyers », les nouveaux outils d'analyses (les bulles), la construction de vidéos, les séquences de formations (CDNE par ex.). Ces outils d'animations doivent nous aider à mieux affirmer les raisons de notre engagement et à le faire partager...
- Faciliter l'adhésion par la mise en place du paiement en ligne.
- L'enjeu majeur est la reconquête d'établissements ou de secteurs pour engager un travail syndical d'information, de conseils, de déconstruction des idées reçues sur le syndicalisme :
 - Des initiatives sont à développer, en direction des jeunes collègues, des stagiaires, des étudiants, en direction des collègues très loin de la sphère syndicale ainsi que dans les établissements et les secteurs où la syndicalisation est très faible.
 - Des initiatives pour renforcer une rapide re-syndicalisation sont à mettre en œuvre.

« Nourrir les graines dès la pépinière est peut-être le meilleur moyen pour espérer récolter sur tous les terrains ! ».

Parallèlement le secteur Sport sollicite, faute de relais suffisant en son sein, l'appui des bureaux académiques et départementaux pour reprendre contact avec les personnels de ce secteur (diffusion « des 10 propositions pour le Sport) et pour recréer des liens entre « MJS » et MEN.

Un autre enjeu vital consiste dans l'engagement massif afin de pouvoir être beaucoup plus à faire un peu que peu à faire toujours plus. Nous devons ambitionner un militantisme épanouissant et convivial.

Grande Région, Métropoles, nouveaux lieux de décisions, nouvelles structurations

Face à cette problématique il est nécessaire de :

- Mener une enquête nationale pour faire un état des lieux exhaustif (UNSS, budgets et équipements lycées, transports, CREPS...).
- Lutter pour l'alignement par le haut des acquis des anciennes régions.
- Travailler à résoudre les paradoxes résultants de : l'éloignement par la recentralisation de certains lieux des décisions, les habitudes de fonctionnement des forces militantes et la nécessité de proximité.
- Anticiper sur l'éventuelle fusion des académies par la construction de nouveaux mandats et rapports de force.
- Re-questionner l'articulation entre délibératif et consultatif des structures et instances FSU.
- Mettre en débat l'actuel statut non délibératif du CFR FSU (statuts fédéraux) et l'attribution des décharges FSU les concernant.
- Les militants du SNEP doivent prendre toute leur place dans la construction des CFR.
- La présence de la FSU dans les CESER est importante pour la pérennité des CFR.

Le secteur vie syndicale et formation doit ouvrir un nouvel axe de travail sur cette nouvelle organisation territoriale.

AVENIR de la FSU dans le paysage syndical français

Sur ce dossier les mandats de Vogüé restent d'actualité. La FSU et ses syndicats portent les préoccupations et revendications des personnels qu'ils syndiquent et plus largement celles de l'ensemble des fonctionnaires. Elles et ils se sont engagés dans de multiples luttes en portant des propositions alternatives, cherchant à mobiliser et faire intervenir les personnels.

Les résultats des élections présidentielles et législatives risquent bien de donner des responsabilités accrues à notre fédération pour la défense de la Fonction Publique et de ses personnels.

Depuis deux élections professionnelles, la fédération est en perte d'audience. Le SNEP-FSU et la FSU ont procédé à une analyse de ce phénomène et de ses causes. Ceci doit alerter l'ensemble de la fédération et provoquer la réflexion sur les orientations et pratiques syndicales.

Cette situation nécessite un engagement accru des syndicats nationaux à tous les niveaux dans la FSU. Ils doivent participer à une stratégie visant à gagner davantage de visibilité et d'audience, par le développement de leur conception d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste.

La rédaction par le congrès du SNEP-FSU de propositions pour un projet éducatif fédéral participe de ce souci.

Un projet éducatif fort sera en effet un enjeu majeur pour les élections professionnelles de 2018.

Le dernier congrès de la FSU a proposé de faire un pas supplémentaire pour dépasser l'autonomie actuelle, travailler à la construction d'un nouvel outil syndical, rassembler le syndicalisme. Ce travail peine à s'enclencher. Pour le SNEP-FSU, les divergences peuvent être dépassées et un travail doit être enclenché pour construire des structures pérennes de travail sur certains dossiers transversaux partagés par la FSU, la CGT, Solidaires... permettant, dans la continuité du congrès de Vogüé, de faciliter l'unité d'action face aux attaques contre la fonction publique, le métier, les missions.

Toutefois, le SNEP-FSU considère que pour déclencher des travaux communs avec nos partenaires se réclamant d'un syndicalisme de transformation sociale progressiste, il est nécessaire de redynamiser la fédération par un investissement dans l'ensemble des structures, notamment les sections départementales FSU, et par la mise en chantier d'une stratégie visant à regagner de la visibilité et de l'audience. Les élections professionnelles de décembre 2018 seront un enjeu majeur.

Dans le même temps, notre syndicalisme entend, plus que jamais, se mêler des maux qui traversent notre société. Le SNEP-FSU appelle ses militant-e-s à s'investir dans la lutte contre l'homophobie, la xénophobie, la pauvreté, les violences faites aux femmes et aux enfants, ainsi que sur tous les sujets porteurs d'alternatives progressistes. Il organise et doit continuer à le faire, des initiatives sur ces sujets. Elles doivent permettre de développer le travail avec les mouvements associatifs et peuvent également être des lieux de convergences intersyndicales. Elles doivent chercher à porter les débats dans la sphère publique, à éclairer les consciences en changeant les regards et in fine permettre de faire évoluer positivement ces problématiques...

Syndicalisme et mouvement social

Le SNEP avec la FSU doit être attentif à renforcer ses relations avec les mouvements sociaux afin de rechercher des convergences porteuses de dynamiques de lutte pour participer à la construction de rapports de forces amplifiés.

Activité syndicale du SNEP au niveau International

Le ministère de l'Éducation nationale avance souvent les expériences Européennes d'autres pays pour justifier les modifications réalisées. Elles ne vont pourtant pas dans le sens d'une EPS de la réussite de tous et toutes.

Prendre notre place dans l'activité internationale et ses instances, c'est permettre à notre discipline d'être valorisée et de faire entendre notre conception de l'EPS.

C'est donc, conformément à la décision prise en CDN, que le SNEP-FSU a recentré son activité internationale au plan européen dans les structures et associations qui parlent et travaillent sur l'EPS (EUPEA, AISEP, FIEP...)*. Nous avons œuvré au sein de ces institutions pour faire vivre une conception de l'éducation physique centrée sur les savoirs en actes et l'appropriation culturelle des APSA. Ainsi, le SNEP-FSU a gagné en audience et en visibilité dans les associations européennes qui travaillent sur l'EPS.

En intégrant le bureau d'EUPEA et en participant à des colloques, le SNEP-FSU a élargi son réseau et son champ d'influence. Plusieurs partenaires européens apprécient notre regard singulier sur l'EPS.

Nous devons faire connaître notre conception de l'EPS dans le monde et élargir notre réseau. Nos collègues en établissement HDF ou des projets de solidarité dans le monde peuvent être des points d'appui pour les développer.

Le deuxième axe est un travail de soutien à l'EPS dans le monde : formation et développement. Cette entrée, notamment dans les projets de coopération menés par la FSGT en Palestine ou avec les Sahraouis, est une forme de travail qui sensibilise à des problématiques internationales plus générales.

Par ailleurs, en s'inscrivant dans les mandats et textes adoptés lors du congrès national FSU du Mans, le SNEP-FSU, au regard de ses capacités militantes, se doit de soutenir les initiatives fédérales et œuvrer à tisser les liens avec les organisations syndicales européennes et internationales.

**EUPEA : European Physical Education*

**AISEP : Association Internationale des Ecoles Supérieures d'Education Physique*

**FIEP : Fédération Internationale d'Education Physique*

Nombre de votants : 206

Pour : 196

Contre : 0

Abst : 10

NPPV : 0

Texte adopté à 95,15%